



## **Termes de Référence : l'adaptation et la dynamisation des activités A.1.1, A.1.2, A.1.3 et 2.1 du projet : « Promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes des 7 collectivités territoriales d'Al Hoceima »**

- ❖ **Durée du service d'accompagnement : 6 mois**
- ❖ **Le nombre de jours du travail de la mission est de 45 jours, étalés sur un délai d'exécution de maximum 6 mois à compter du lendemain de la date de la tenue de la réunion de cadrage.**
- ❖ **L'exécution des prestations démarrera au plus tard mi-septembre 2025.**

### **Introduction :**

Ce document établit les termes de référence et les orientations visant à assurer le **renforcement de l'autonomisation individuelle des femmes, à travers 3 activités du résultat 1 et 1 activité du résultat 2. Les suivantes :**

**A.1.1.** Organiser des formations à la prévention et à la prise en compte de la violence fondée sur le sexe.

**A.1.2.** Soutenir la prise en charge des femmes victimes de violences.

**A.1.3.** Organiser des formations sur les droits de la femme.

**A.2.1.** Organiser des formations sur les droits économiques dans une perspective environnementale.

Pour assurer une meilleure planification et coordination de ces quatre activités et des ressources afférentes, le service technique assurera le développement selon une **méthodologie en cascade**. Le projet prévoit un groupe maximum de 160 femmes bénéficiaires et prévoit que l'équipe de consultant-e-s forme, dans un premier temps, un noyau de 20 à 30 femmes leaders, préalablement sélectionnées par les équipes du projet. Cette approche permettra à ces leaders de capitaliser les connaissances acquises, puis de les répliquer auprès des autres bénéficiaires de chaque activité, de manière progressive, contextualisée et adaptée à leur réalité (horaires et conciliation familiale, accès au transport, spécificités des douars et communes d'intervention, engagement dans les coopératives, etc.).

### **Le service technique il assurera le développement de ces activités à travers :**

- **Former un groupe de 20 à 30 femmes** (leaders des coopératives, actrices associatives et facilitatrices d'alphabétisation) sur les thématiques en lien avec la violence basée sur le genre, les droits des femmes, et comment l'intégrer dans les cours d'alphabétisation avec perspective genre et dans le soutien du guichet VBG qui sont les actions pertinents et contribuent d'une manière très innovante pour la sensibilisation des femmes et leurs assimilation du contenu des dites formations, et sur l'utilisation du guide pédagogique. . Ces femmes formées représenteront des **Relais Communautaire de Genre**.



- **Accompagner les femmes relais communautaires de genre pour la mise en œuvre effective des acquis de la formation** au profit des femmes bénéficiaires du projet. C'est-à-dire qu'il doit y avoir un travail en cascade qui permette un **transfert des connaissances** : Mettre en relation les connaissances acquises par les femmes, relais communautaire de genre, avec la réalité du terrain et les bénéficiaires du projet.
- **Organiser des formations sur les droits économiques dans une perspective environnementale**, qui seront mises en œuvre par la consultant.e contracté.es au niveau de 5 collectivités territoriales (Imrabten, Ait Youssef ou Ali, Imzouren et Beni Gmil) en lui prêtant une assistance technique durant le déroulement de la formation et qui sera assuré par les 20 femmes leaders communautaires préalablement formées dans le processus de formation en cascade (A1, A2, A3),

Ces activités Concernent quatre (3) activités du résultat 1 et une (1) activité du résultat 2 du projet : **Promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes rurales des 7 collectivités territoriales d'Al Hoceima**, financé par Mairie de Madrid et mise en œuvre par l'association Mouvement pour la Paix-MPDL- le Réseau d'ONGD du Parc national d'Al Hoceima (RODPAL), et le Réseau marocain pour l'Économie sociale et solidaire (REMESS), entité collaboratrice.

Le projet est conçu pour atteindre les résultats suivants, de manière simultanée :

1) **Résultat 1 : Autonomisation individuelle** : visant la prise de conscience sur les propres droits. Pour cela, il est prévu : le développement d'ateliers qui abordent la subjectivité socialement attribuée aux femmes ; l'information sur les ressources disponibles pour pouvoir exercer leurs droits librement, en mettant l'accent sur celles destinées aux femmes affectées par la violence de genre ; un programme d'alphabétisation ; et un travail avec les hommes, les familles de ces femmes et les autorités concernées, sur les masculinités positives.

2) **Résultat 2 : Autonomisation Économique** : visant à améliorer l'autonomie des femmes en impulsant leurs moyens de subsistance et leur projection professionnelle dans l'économie verte. Pour cela, il est prévu : le développement d'ateliers de formation sur les droits économiques ; l'orientation vers des opportunités professionnelles ; le soutien en équipement et conseils pour des initiatives entrepreneuriales durables, tant pour les coopératives de femmes que pour les femmes autonomes ayant une vocation entrepreneuriale et une sensibilité à la gestion durable des ressources naturelles.

3) **Résultat 3 : Autonomisation organisationnelle** : visant à soutenir l'articulation organisée des femmes rurales et la promotion d'alliances stratégiques dans le secteur public et privé. À cet égard : des échanges d'expériences seront réalisés ; un accompagnement sera assuré aux coopératives déjà existantes dans la recherche de financement ; un soutien sera apporté dans la recherche d'accords commerciaux et avec les autorités ; et la participation à des foires sera encouragée pour leur permettre de promouvoir leurs produits

Le service technique souhaité soutiendra l'autonomisation socio-économique des femmes rurales de 7 collectivités territoriales d'Al Hoceima afin qu'elles puissent mener une vie digne et exempte de violences, selon une stratégie axée sur les droits tout en renforçant les opportunités offertes par l'économie verte.

## 1. Contexte :

Les femmes de la province d'Al Hoceima et des 7 collectivités territoriales d'intervention font face à des inégalités de genre et socio-économiques, avec des taux d'alphabétisation et de participation au marché du travail faibles. Aussi, la violence de genre constitue un problème grave, avec une augmentation de 50 %



des cas constatés par les organisations des femmes pendant la pandémie. Sur le plan politique, les femmes sont sous-représentées dans les institutions de prise de décision.

Les coopératives surtout féminines, font face à des limitations en matière d'accès aux ressources aussi technique que financier. Dans la cadre du Nouveau Modèle de Développement (NMD), il est proposé de renforcer l'économie sociale comme un moyen du développement durable et d'égalité des genres. Cependant, les femmes sont confrontées à de multiples défis, notamment la violence de genre et le manque d'opportunités économiques, et des obstacles persistent, tels que l'environnement familial et communautaire entravant la participation des femmes dans le développement économique, le manque de soutien actif des administrations publiques et de la lutte active de la communauté contre les violences faites aux femmes. Le projet vise à aborder ces problématiques en promouvant l'autonomisation individuelle des femmes rurales dans 7 localités de la province en cherche à sensibiliser à la culture de la paix et à la réduction des inégalités, tout en promouvant le dialogue avec les autorités locales pour le bénéfice de toute la communauté.

Les cibles de l'action sont : **160 femmes de 7 collectivités territoriales** de la province d'Al-Hoceima (Izemmouren, Rouadi, Imzouren, Imrabten, Ait youssef ou Ali, BniGmil et Al-Hoceima)

## 2. Méthodologie :

Pour ce faire, le travail va orienter 3 activités principales du résultat 1 et une activité du résultat 2. Ces activités qui concernent le renforcement de l'autonomisation individuelle des femmes, sont regroupées dans un lot afin d'assurer l'harmonisation, la planification et la coordination de ces activités et des ressources afférentes visant à répondre aux besoins des femmes en termes du renforcement de leurs capacités internes.

Le projet aura élaboré au préalable un **Guide pédagogique d'information sur les droits des femmes et de lutte contre les violences basées sur le genre** qui sera utilisé ultérieurement pour la réplication des formations structurées, **qui constitue une référence obligatoire pour l'ensemble des actions à développer dans le cadre de cette mission.** Cette guide sera mise à disposition du service technique dès la signature du contrat et devra être utilisée comme base pour la conception, l'animation et la capitalisation des activités décrites ci-dessous.

Le service technique visera à assurer l'adaptation et la dynamisation des activités selon **des méthodes créatives et ludiques à traversce** qui suit :

- **Former un groupe de 20 à 30 femmes** (leaders des coopératives, actrices associatives et facilitatrices d'alphabétisation) à travers un programme de formation axé sur les thématiques en lien avec la violence basée sur le genre, droits des femmes et sur l'utilisation du guide pédagogique conçu dans le cadre de ce projet. Ces femmes formées représenteront des **Relais Communautaire de Genre**, et assureront ensuite, selon une approche en cascade, l'organisation des formations et l'accompagnement des autres femmes bénéficiaires du projet dans leurs propres localités.
- **Accompagner ces femmes relais communautaires de genre pour assurer la mise en œuvre effective des acquis de la formation à traversdes sessions continues de sensibilisation et d'information de 2 heures pour chaque session étendus sur 6 mois.** Des sessions sur les thématiques de : la prévention de la violence liée au sexe, les types de violence, la législation, les mécanismes de prévention. ~~Ces sessions seront produites par les 20 femmes formées.~~ Ces sessions seront animées par les 20 femmes formées, qui en assureront elles-mêmes le développement, sous la supervision et le contrôle de l'équipe de consultant·e·s. Il s'agit d'élargir les actions du soutien à



la prise en charge des femmes victimes de la violence afin de renforcer la pérennité des processus dans le territoire et dans le cadre de la consolidation du guichet développé dans le cadre du projet AECID aux autres collectivités territoriales (toutes les informations relatives à ce Guichet ainsi qu'au processus développé dans le cadre du projet AECID seront transmises à l'équipe de consultant·e·s après la signature du contrat).

- **Organiser des formations sur les droits économiques dans une perspective environnementale** au profit des femmes des 7 collectivités d'Al-Andalus, qui seront animées par les femmes leaders communautaires formées, à destination des autres bénéficiaires, sous la supervision et l'accompagnement technique de l'équipe de consultant·e·s.

#### Déroulée de la mission :

Dans le but d'assurer l'autonomisation individuelle des **160 femmes** bénéficiaires du projet, la mission est de :

- Développer et réaliser un plan de formation qui abordera le contenu du **Guide pédagogique** et plus précisément les droits des femmes, la lutte contre les violences basées sur le genre et aussi la question de l'autonomisation visant la prise de conscience sur les propres droits.
- Accompagner les femmes formées (**20-30 leaders**) pour assurer la mise en œuvre effective des acquis des formations au profit du groupe cible des femmes bénéficiaires du projet.
- Organiser des formations sur les droits économiques dans une perspective environnementale.

**N.B :** Voir tableau ci-dessous pour plus de détails

Des méthodes et des outils créatifs, ludiques et participatifs seront établis grâce auxquels le groupe cible peut apprendre par le biais d'une participation active.

| Quoi ?                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Qui ?                                                                                                                 | Nombre de jour | Lieu de l'action |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|
| Tâche                                                                                                                                                                                                                                                                         | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Acteurs cibles                                                                                                        |                |                  |
| <b>Elaborer et réaliser un programme de formation au profit d'un groupe de 20 à 30 femmes (Relais communautaire de genre)</b> sur les thématiques en lien avec les droits des femmes et de la lutte contre la violence basée sur le genre élaborés dans le guide pédagogique. | <p>Ces formations aborderont le contenu du guide et plus précisément les droits des femmes, la lutte contre les violences basées sur le genre et aussi la question de l'autonomisation visant la prise de conscience sur les propres droits. Pour cela, il est prévu :</p> <p>le développement d'ateliers qui abordent la prévention de la violence liée au sexe, les types de violence, la législation, les mécanismes de prévention ET l'information sur les ressources et les opportunités disponibles pour pouvoir exercer leurs droits librement,</p> | leaders des coopératives, actrices associatives et facilitatrices d'alphabetisation des 7 collectivités territoriales | 15 jours       | Siège RODPAL     |



|                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                               |          |                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------------------------------|
|                                                                                                                                                                       | <p>Ces ateliers permettront au groupe formé d'assurer la mise en œuvre des acquis de la formation sur les thématiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La prévention et à la prise en compte de la violence basée sur le sexe.(3jrs)</li> <li>- Les droits de la femme. (3jrs)</li> <li>- Utilisation du Guide pédagogique d'information sur les droits des femmes et de lutte contre les violences basées sur le genre (3jrs)</li> <li>- Le soutien à la prise en charge des femmes victimes de violences au travers du guichet d'écoute crée (3 jrs)</li> <li>- Pérennisation des formations/apprentissage des facilitatrices d'alphabétisation (3jrs)</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                               |          |                                  |
| Accompagner les relais communautaire de genre pour assurer <b>la mise en œuvre effective des acquis de la formation</b> au profit des femmes bénéficiaires du projet. | Etaler l'activité de formation à la prévention et à la prise en compte de la violence à travers la conduite par les femmes formées ( <b>Relais communautaire de genre</b> ) des sessions de sensibilisation et d'information de 2 heures pour chaque sessionsur les thématiques en lien avec : <b>Les droits des femmes, la prévention de la violence liée au sexe, les types de violence, les itinéraires de soins, la législation, les mécanismes de prévention.</b>                                                                                                                                                                                                                    | <p><b>160 femmes des 7 collectivités comprenant les femmes de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-coopératives,</li> <li>- l'entourage des coopératives</li> <li>- des collectivités</li> </ul> | 20 jours | Dans chacune des 7 collectivités |
| <b>Former les femmes sur les droits économiques</b> dans une perspective environnementale.                                                                            | <p>Le service technique assure l'adaptation et dynamisation des ateliers dans les collectivités à travers des ateliers de formation seront organisés dans 7 collectivités d'Al-Hoceima (une session dans chaque collectivité), en groupes de 15 personnes, pour un total de 66 femmes rurales et de responsables engagées, afin d'aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre réglementaire national, plus particulièrement la constitution, la loi 103-13 sur la violence qui identifie la violence économique et les droits des femmes face à celle-ci, la législation du travail, les opportunités offertes par le</li> </ul>                                      | 66 Femmes : 56 membres de coopératives et 10 femmes entrepreneurs bénéficiaires du projet                                                                                                                     | 10 jours | Dans chacune des 7 collectivités |



|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |  |  |
|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
|  | <p>nouveau modèle de développement (NMD).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacités pour y prendre des décisions éclairées sur l'utilisation durable des ressources, à promouvoir l'égalité des sexes dans la sphère économique et à favoriser l'intégration de la durabilité environnementale dans les politiques économiques locales.</li> <li>- En outre, au cours des formations, des projets éco environnementaux des coopératives et des femmes à initiatives économiques seront identifiés.</li> </ul> |  |  |  |
|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|

**N.B :** Le nombre d'ateliers et de participants peut être modifié pendant la mise en œuvre des actions pour des raisons techniques et logistiques.

## 2.2. Livrables :

- Plan du travail et plan du suivi et d'évaluation : Un plan de développement de la formation et d'accompagnement des femmes formées. Aussi, un plan détaillant les indicateurs à suivre pour évaluer l'impact des activités ;
- Rapports des formations + listes de présence + évaluations (pré et post) + photos + matériels de formation et de sensibilisation ;
- Dossiers et rapports de déroulement et de synthèses des sessions de formation + liste de présence + photos ;
- Annexes : tout le matériel utilisé, les rapports, les photos et les vidéos. Matériaux pédagogiques adaptés aux participantes.
- **L'ensemble des documents doivent être élaborés en français à l'exception des outils et documents qui seront destinés aux bénéficiaires du projet qui doivent aussi être élaborés en arabe et en français.**

## 2.3. Approches à adopter :

Le service technique en charge d'accomplir les objectifs décrits, doit inclure dans sa méthodologie les aspects suivants :





**a.Approche participative** : Adopter une approche participative tout au long du processus, en encourageant la participation active des femmes bénéficiaires dans un approche intersectionnelle dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des formations et du soutien des initiatives écoentrepreneuriales. Cela peut inclure des séances de brainstorming, des groupes de discussion, des ateliers participatifs, etc.

**b.Sensibilisation et formation** : Concevoir des formations interactives et participatives, dynamiques et le renforcement des capacités individuelles sur les droits économiques des femmes, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées au contexte local et en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes pour devenir des femmes agentes de changement dans leur communauté.

**c.Adaptation culturelle et inclusive** : Tenir compte des normes culturelles, des traditions et des valeurs locales dans la conception des formations et du soutien des initiatives écoentrepreneuriales, en veillant à ce qu'ils soient sensibles aux questions de genre et culturellement appropriés.

**d.Suivi et évaluation** : Mettre en place des mécanismes et des outils de suivi et d'évaluation pour évaluer l'efficacité des formations et du soutien des initiatives, recueillir des commentaires des bénéficiaires et apporter les ajustements nécessaires pour améliorer leur impact et leur pertinence.

**e.Capitalisation** : Faciliter le processus permettant de tirer des expériences positives vécues, de promouvoir l'apprentissage continu et de contribuer au développement de connaissances, de compétences et de pratiques bénéfiques pour les personnes et les communautés impliquées.

### 3. Soumission des propositions

Une proposition technique détaillant l'expérience antérieure et la méthodologie à utiliser ainsi que la proposition économique et le CV de l'équipe doivent être soumis avant le 28 août 2025 aux adresses email :

rodpal\_parc@yahoo.fr et marruecos.proy2@mpdl.org avec le titre « **TDR FORMATION Ayto.Madrid** »